



AVENANT N° 05

FLA 004/ICSP/ARDIL/AS/2019 – (Accord Initial)

ENTRE

LE PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)

ET

Action Recherche pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL)

**RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'ASSISTANCE ALIMENTAIRE DANS LA REGION DE TOMBOUCTOU
TICSP dénommé ci-après l'« Opération »)**

1. Objectif de l'avenant

Le présent Avenant est établi dans le but de prendre en compte **2,502** personnes déplacées (417 ménages) dans la commune de Soumboudou à compter de juillet 2019 dans le programme d'assistance alimentaire inconditionnelle dans le cercle de Niafunke, Région de Tombouctou.

2. Durée de l'accord

Cet avenant prend effet à compter de sa date de signature et le restera jusqu'au 30 septembre 2019 à moins qu'il ne soit résilié plus tôt conformément à l'article 17 des Conditions générales de l'Accord Initial.

3. Nombre de bénéficiaires, Modalité de transfert et tonnage à distribuer

L'accord 004/ICSP/ARDIL/AS/2019 signé le 12 mars 2019, prévoyait de fournir une assistance alimentaire à 348 personnes à travers la distribution de bons d'achats d'une valeur de 7 000 XOF par personne par mois pendant 3 mois (mars-mai) pour un montant total de **4 872 000 XOF** pendant la pré soudure.

Pour la période de soudure, 6,124 personnes seront assistées à travers la distribution de bons d'achats d'une valeur de 6 000 XOF par personne par mois pendant 4 mois (juin-septembre) pour un montant total de **146 976 000 XOF** et 6,124 personnes à travers la distribution de **77 MT** de vivres.

L'avenant N°01 au FLA **004/ICSP/ARDIL/AS/2019** signé le 30 avril 2019, prévoyait de fournir une assistance alimentaire à **348** personnes déplacées dans la commune N'Gorkou à travers la distribution de bons d'achats d'une valeur de 7 000 XOF par personne par mois pendant 2 mois (avril - mai) pour un montant total de **4 872 000 XOF** comme valeur des Bons à distribuer.

L'avenant N°02 au FLA **004/ICSP/ARDIL/AS/2019** signé le 17 juin 2019, prévoit d'assister 5,460 personnes déplacées dans les communes de Fittouya, Lere, N'Gorkou, Soumboudou et Soumpi à travers la distribution de bons d'achats d'une valeur de 5 500 XOF soit 3 bons d'achats



par ménage pendant 4 mois (juin – septembre) pour un montant total de **60 060 000 XOF** comme valeur des Bons à distribuer et les mêmes personnes déplacées recevront une assistance en vivres pendant 4 mois en légumineuses et Huile pour un tonnage de **62 MT**.

L'avenant N°03 au FLA **004/ICSP/ARDIL/AS/2019** signé le 20 juin 2019 prévoyait d'assister:

- **Assistance Saisonnière** : 6,762 personnes à travers la distribution de bons d'achats d'une valeur de 5 500 XOF soit 3 bons d'achats par ménage pendant 4 mois (juin septembre) pour un montant total de **74 382 000 XOF** comme valeur des Bons à distribuer et les mêmes personnes déplacées recevront une assistance en vivres pendant 4 mois en légumineuses et Huile pour un tonnage de **77 MT**.
- Pour le Blanket Supplementary Feeding : 12,638 bénéficiaires dont 7,679 enfants de 6-23 mois et 4,959 femmes enceintes et mères allaitantes à travers la distribution de **216 MT** de vivres pour les 3 mois de distribution (juin -aout).

L'avenant N°04 au FLA **004/ICSP/ARDIL/AS/2019** signé le 16 juillet 2019 prévoyait un changement de modalité de **87 MT** de vivres (céréales) à la place des coupons pour assister les 18,348 personnes (3,058 ménages) pendant le mois d'aout.

Avec le présent avenant, **2,502** personnes déplacées (417 ménages) dans la commune de Soumboudou seront assistées à travers la distribution de **4 MT** de biscuits énergétiques (HEB) pendant 1 mois (juillet) et de bons d'achats d'une valeur de 38 500 FCFA soit 7 coupons par ménage pendant 2 mois (aout-septembre) pour un montant total de **32 109 000 FCFA** comme valeur des bons à distribuer.

4. Budget :

Le montant de la contribution du PAM pour la mise en œuvre des activités tenant compte du présent avenant se présente comme suit :

- 29 908 108 XOF pour l'accord initial
- 8 983 207 XOF pour l'avenant N°2
- 11 575 970 XOF pour l'assistance saisonnière de l'avenant 03
- 11 964 777 XOF pour le BSFP de l'avenant 03
- 1 363 827 XOF pour l'avenant N°04
- 724 604 XOF pour la prise en compte de ce présent avenant
- Soit un budget total de **64 520 494 XOF** pour l'ensemble des activités
- ARDIL apporte une contribution de 8 296 655 XOF aux coûts de mise en œuvre.

5. Autres dispositions

Toutes les dispositions de l'Accord initial ainsi que les termes d'obligations restent inchangées.

Pour le Programme Alimentaire Mondial

Nom : Silvia CARUSO

Titre : Directrice et Représentante
PAM Mali

Date : 23 JUIL 2019

Pour le Partenaire Coopérant

Nom : Abdel Hamid MAIGA

Titre : Président

Date:



Annexe 2

Plan d'opérations

Tableau récapitulatif

NOM DU PARTENAIRE COOPÉRANT :	Action Recherche pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL)	
MODALITÉ D'ASSISTANCE :	ASSISTANCE SAISONNIERE (VOUCHERS/VIVRES) ET BLANKET FEEDING (VIVRES)	
PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE :	Du : 1 ^{er} mars 2019	Au : 30 septembre 2019
LIEU / RÉGION D'EXÉCUTION DES PROGRAMMES DU PARTENAIRE COOPÉRANT DANS LE PAYS OÙ ONT LIEU LES OPÉRATIONS :	Région de Tombouctou Cercle de Niafunke Communes Lere, Soboundou, Soumpi, N'Gorkou et Fittouya Cercle de Diré, Communes de Saryamou, Tienkour, Bourem S Amar, Haribongo et Kirichamba	
NOMBRE TOTAL ESTIMATIF DE BÉNÉFICIAIRES :	AS : Pré soudure : 598 Soudure : 6 124 Déplacés de N'Gorkou : 348 Déplacés de juin – septembre : 5 460 Déplacés de Diré : 6 762 Déplacés de juillet : 2 502 BSFP : 12 638 Enafntns de 6 – 23 mois : 7 679 FEFA : 4 959	
QUANTITÉ ESTIMATIVE DE RESSOURCES TRANSFÉRÉES AU PARTENAIRE COOPÉRANT AUX FINS DE DISTRIBUTION AUX BÉNÉFICIAIRES :	PRODUITS ALIMENTAIRES (EN TONNES) :523 MT	ESPÈCES ET/OU VALEUR DES BONS D'ACHAT (EN XOF) : 328 394 500 XOF
	Food Tansfert Modality	13 893 452 XOF



BUDGET DU PARTENAIRE COOPÉRANT POUVANT BÉNÉFICIER DU FINANCEMENT DU PAM	CBT Transfert Modality	20 877 200 XOF
	Capacite Strengthening	2 030 400 XOF
	Technical/Specialist Services	192 000 XOF
	CP Direct Costs	23 306 475 XOF
	Management Fee 7%	4 220 967 XOF
	Total Cooperating Partner's Costs	64 520 474 XOF

AVANCE DE DÉMARRAGE (s'il y a lieu) :	
CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DE L'AVANCE :	

COORDONNÉES BANCAIRES DU PARTENAIRE COOPÉRANT :	BNDA Code Banque : ML043 Code Guichet : 08910 N° Compte : 910001202145 Clé RIB : 37
--	--

MONNAIE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS ET DE PAIEMENT :	XOF
--	------------

ADRESSES POUR LES NOTIFICATIONS	PAM : Rue 31, Porte N° 26, Parcelle N° 2 Lot N° B, BP 120 Bamako- Mali Tél. : + 223 20792045 / 20794577 ; À l'attention de : Mme Silvia CARUSO, Directrice et Représentante du PAM au Mali Courriel : silvia.caruso@wfp.org Tél. : 20 79 20 45	ARDIL Sareikaina, côté Nord-Ouest de l'hôpital régional BP 77, tél : 00223 21 92 13 05 À l'attention de : Abdel Hamid MAIGA, Président Courriel : abdoucheibani@yahoo.fr Tél. : 66 98 25 81
--	---	---

Partenaire	ARDIL TBT ASV (Avenant 05)		
Période	De	01-Mar-19	
	A	30-Sep-19	
	nombre de mois	7	

Financement assuré par le PAM									
	Activité 1	Activité 1	Activité 1	Activité 2	Activité 1	Activité 1	TOTAL	Partenaire coopérant	Total
Produits alimentaires - en valeur							\$ -		
Produits alimentaires - en tonnes		139 MT	77 MT	216 MT	87 MT	4 MT	523 tonnes		
Transferts de type monétaire - en valeur	12,558,000	4,872,000			278,855,500	32,109,000	328,394,500		
Coûts du partenaire coopérant									
I. Modalité transferts de produits alimentaires									
Voir feuille "Notes techniques" pour obtenir des informations sur les coûts à prendre en compte pour les transferts de produits alimentaires									
Salaires du personnel feuille "Répartition du personnel")			990,000	4,440,000			5,430,000		5,430,000
Dépenses de personnel				120,000			120,000	300,000	420,000
Transport	1,068,628	773,021	740,064	3,407,135	1,274,605		7,263,452	955,230	8,218,682
Entreposage	1,080,000						1,080,000	240,000	1,320,000
Services de transformation et de gestion des produits alimentaires									
Total, Modalité transferts de produits alimentaires	2,148,628	773,021	1,730,064	7,967,135	1,274,605	-	13,893,452	1,495,230	15,388,682
Taux par tonne		5,544.09	22,443.06	36,829.25	14,720.00				
Participation I. par rapport au total partiel des sections I. à IV. (en %)	15%	14%	27%	93%	100%	0%	36%		
II. Modalité transferts de type monétaire									
Voir feuille "Notes techniques" pour obtenir des informations sur les coûts à prendre en compte pour les transferts de type monétaire									
Salaires du personnel feuille "Répartition du personnel")	10,850,000	3,500,000	3,960,000			450,000	18,760,000		18,760,000
Dépenses de personnel	600,000	800,000	490,000			187,200	2,077,200	580,800	2,658,000
Autres coûts de livraison						40,000	40,000	145,600	185,600
Total, Modalité transferts de type monétaire	11,450,000	4,300,000	4,450,000	-	-	677,200	20,877,200	726,400	21,603,600
Participation II. par rapport au total partiel des sections I. à IV. (en %)	78%	79%	70%	0%	0%	100%	56%		
III. Modalité transferts sous forme de renforcement des capacités									
Voir feuille "Notes techniques" pour obtenir des informations sur les coûts à prendre en compte pour le renforcement des capacités									
Salaires du personnel feuille "Répartition du personnel")									
Dépenses de personnel									
Matériel et fournitures								180,000	180,000
Services contractuels									
Formation, réunions, ateliers	1,044,000	400,000	220,000				1,664,000	261,000	1,925,000
Transport du matériel et coûts connexes									
Autres coûts				366,400			366,400		366,400
Total, Modalité transferts sous forme de renforcement des capacités	1,044,000	400,000	220,000	366,400	-	-	2,030,400	441,000	2,471,400
Participation III. par rapport au total partiel des sections I. à IV. (en %)	7%	7%	3%	4%	0%	0%	5%		
IV. Services techniques et spécialisés									
Voir feuille "Notes techniques" pour obtenir des informations sur les coûts à prendre en compte à la Section IV									
Coûts de gestion des relations avec les bénéficiaires									
Coûts des études préalables									
Coûts des évaluations									
Coûts du suivi				192,000			192,000	48,000	240,000
Autres services contractuels									
Total, Services techniques et spécialisés	-	-	-	192,000	-	-	192,000	48,000	240,000
Participation IV. par rapport au total partiel des sections I. à IV. (en %)	0%	0%	0%	2%	0%	0%	1%		
Total partiel sections I. à IV.	14,642,628	5,473,021	6,400,064	8,525,535	1,274,605	677,200	36,993,052		
V. Coûts d'appui directs du partenaire coopérant									
Voir feuille "Notes techniques" pour obtenir des informations sur les coûts à prendre en compte à la Section V									
Salaires du personnel feuille "Répartition du personnel")	5,300,000		1,320,000				6,620,000		6,620,000
Dépenses de personnel									
Coûts de location de locaux et autres frais de fonctionnement	1,715,000	260,000	912,000	1,009,500			3,896,500	1,779,500	5,676,000
Coûts relatifs aux véhicules et autres frais de fonctionnement	5,128,875	2,437,500	1,961,600	1,647,000			11,174,975	3,121,525	14,296,500
Matériel et fournitures	1,165,000	225,000	225,000				1,615,000	685,000	2,300,000
Total, Coûts d'appui directs du partenaire coopérant	13,308,875	2,922,500	4,418,600	2,656,500	-	-	23,306,475	5,586,025	28,892,500
Total, Coûts directs du partenaire coopérant (I + II + III + IV + V)	27,951,503	8,395,521	10,818,664	11,182,035	1,274,605	677,200	60,299,527	8,296,555	68,596,082
VI. Commission de gestion	7%	1,956,605	587,686	757,306	782,742	89,222	4,220,967		4,220,967
Total, Coûts du partenaire coopérant (I à VI)	29,908,108	8,983,207	11,575,970	11,964,777	1,363,827	724,604	64,520,494	8,296,555	72,817,049

Pour: Programme alimentaire mondial des Nations Unies

Pour: le partenaire

Nom Silvia CARUSO

Nom Abdel Hamid MAIGA

Titre Directeur et Représentante PAM MA

Titre Président

Date

Date

23 JUL 2019



Handwritten initials and a signature in blue ink.